

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3520
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2005 et débiter les travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Couvrette - Autoriser le mandat DOS-947 de surveillance des travaux par des services professionnels d'architectes	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2005 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 16-Sainte-Dorothée		
<p>Actions : ADJUDICATION</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : DOS-2005 Estimation : 14 109 558,77 \$ Montant : 15 740 077,50 \$</p> <p>Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 32 mois Récurrence : Non Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 3</p> <p style="padding-left: 40px;">Résultat : S.I.D. Construction 15 740 077,50 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service des immeubles, parcs et espaces publics</p> <p>Projet(s) 16705</p> <p>Financement No Règlement L-13000</p> <p style="text-align: right;">Titre Décrétant l'exécution de travaux de construction d'un nouveau chalet et de réfection majeure de la piscine au parc Couvrette, incluant l'installation de jeux d'eau</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3520														
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2022-09-13 CM-20220913-857 ADJUDICATION - CONTRAT DOS-947</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil APPUYÉ PAR : Nicholas Borne</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-947, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels multidisciplinaires, pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Couvrette, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:</p> <p>Cardin Julien inc. 1 157 602,79 \$;</p> <p>la phase A «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 805 100,94 \$;</p> <p>la phase B «exécution du contrat - soutien technique durant les travaux», au montant de 127 944,18 \$;</p> <p>la phase C «exécution du contrat - surveillance durant les travaux», au montant de 224 557,67 \$;</p> <p>ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;</p> <p>et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-947.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-4045)</p>																
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le présent contrat a pour but la construction de nouvelles infrastructures pour le parc Couvrette qui comprend un chalet, une piscine, une pataugeoire avec jeux d'eau, un terrain de basketball, une aire de jeux pour enfants et un réseau de sentiers. Toutes ces installations sont vétustes et nécessitent des travaux de réfection.</p> <p>Mode d'adjudication: plus bas soumissionnaire conforme (PBSC).</p> <p>ANALYSE DES SOUMISSIONS =====</p> <p>Après 45 jours de publication, 11 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres et 7 ont déposé une offre.</p> <p>Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ) :</p> <table data-bbox="110 1822 868 2037"> <tr> <td>S.I.D. Construction :</td> <td>15 740 077.50 \$ (recommandé)</td> </tr> <tr> <td>Le Groupe CIBS :</td> <td>15 870 438.45 \$</td> </tr> <tr> <td>Charex inc. :</td> <td>17 077 491.42 \$</td> </tr> <tr> <td>Construction L. Morin :</td> <td>17 510 468.27 \$</td> </tr> <tr> <td>Construction SENI Inc. :</td> <td>18 407 191.56 \$</td> </tr> <tr> <td>Norgéreq Ltée :</td> <td>18 468 434.25 \$</td> </tr> <tr> <td>Construction Di Paolo Inc. :</td> <td>19 880 818.81 \$</td> </tr> </table> <p>Écart entre l'estimation 14 109 558,77 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 1 630 518,73 \$ 12% défavorable.</p> <p>Écart normal.</p> <p>Un montant d'environ 20 070,00 \$, soit 9 000 tonnes métriques x 2,23 \$ (taux en vigueur, lequel est susceptible d'être modifié), est prévu pour défrayer les frais imposés par Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec.</p> <p>Un montant de 17 000,00 \$ pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.</p>			S.I.D. Construction :	15 740 077.50 \$ (recommandé)	Le Groupe CIBS :	15 870 438.45 \$	Charex inc. :	17 077 491.42 \$	Construction L. Morin :	17 510 468.27 \$	Construction SENI Inc. :	18 407 191.56 \$	Norgéreq Ltée :	18 468 434.25 \$	Construction Di Paolo Inc. :	19 880 818.81 \$
S.I.D. Construction :	15 740 077.50 \$ (recommandé)															
Le Groupe CIBS :	15 870 438.45 \$															
Charex inc. :	17 077 491.42 \$															
Construction L. Morin :	17 510 468.27 \$															
Construction SENI Inc. :	18 407 191.56 \$															
Norgéreq Ltée :	18 468 434.25 \$															
Construction Di Paolo Inc. :	19 880 818.81 \$															
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3520
ASPECTS FINANCIERS Le montant des crédits à autoriser de 14 796 838 \$ (taxes nettes incluses) est prévu en partie au PTI. Une augmentation du PTI pour le projet « Construction d'un nouveau chalet et réfection majeure de la piscine au parc Couvrette, incluant jeux d'eau » est requise afin que celui-ci passe de 15 702 000 \$ à 17 343 000 \$ dont la réalisation est prévue comme suit: Antérieur : 892 000 \$ 2024 : 3 341 000 \$ 2025 : 5 150 000 \$ 2026 : 5 460 000 \$ Ultérieur : 2 500 000 \$ Cette dépense sera financée par le règlement d'emprunt L-13000 et les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3520						
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2005, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Couvrette, pour 32 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>S.I.D. Construction 15 740 077,50 \$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>(CT:1807027)</p> <p>d'autoriser le début des travaux par S.I.D. Construction pour les travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Couvrette, et ce, sur réception des documents exigés à l'appel d'offres;</p> <p>d'autoriser Cardin Julien inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance (en architecture) durant la réalisation desdits travaux;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-947,</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">HONORAIRES : Phase B - assistance technique</td> <td style="text-align: right;">145 957,74 \$ (incluant TPS et TVQ);</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">HONORAIRES : Phase C - surveillance</td> <td style="text-align: right;">256 563,26 \$ (incluant TPS et TVQ);</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">HONORAIRES : Phase C - surveillance supplémentaire</td> <td style="text-align: right;">21 270,38 \$ (incluant TPS et TVQ);</td> </tr> </table> <p>le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-2005 par le conseil municipal.</p> <p>(CT:1807027)</p> <p>d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.</p> <p>Ministre des finances : 37 070,00 \$ (montant estimé)</p> <p>(CT:1807027)</p> <p>D'autoriser des crédits au montant de 1 175 117 \$ (taxes nettes incluses) pour assurer le financement du contrat DOS-2005 et débiter les travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Couvrette - Autoriser le mandat DOS-947 de surveillance des travaux par des services professionnels d'architectes et ce, à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.</p> <p>(CT:1807027)</p> <p>De recommander au Conseil d'approuver une augmentation du PTI pour le projet « Construction d'un nouveau chalet et réfection majeure de la piscine au parc Couvrette, incluant jeux d'eau » afin que celui-ci passe de 15 702 000 \$ à 17 343 000 \$ dont 3 341 000 \$ en 2024.</p> <p>(CT:1807027)</p>			HONORAIRES : Phase B - assistance technique	145 957,74 \$ (incluant TPS et TVQ);	HONORAIRES : Phase C - surveillance	256 563,26 \$ (incluant TPS et TVQ);	HONORAIRES : Phase C - surveillance supplémentaire	21 270,38 \$ (incluant TPS et TVQ);
HONORAIRES : Phase B - assistance technique	145 957,74 \$ (incluant TPS et TVQ);							
HONORAIRES : Phase C - surveillance	256 563,26 \$ (incluant TPS et TVQ);							
HONORAIRES : Phase C - surveillance supplémentaire	21 270,38 \$ (incluant TPS et TVQ);							
<p>CERTIFICATION</p>								
<p>Numérotation des finances : 1807027 Coût estimé affectant l'année en cours : 14 796 836,75 \$ CM requis : Oui</p> <p>Annotation(s)</p> <p>Recommandation 1-2-5 pour le CM</p> <p>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</p> <table style="width: 100%; border: none; margin-top: 20px;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center; vertical-align: bottom;"> <p>ZIZZI, ANGELA (53268)</p> <hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> <p>Trésorier adjoint</p> </td> <td style="width: 50%; text-align: center; vertical-align: bottom;"> <p>2024-08-29</p> <hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> <p>AN - MS - JR</p> </td> </tr> </table>			<p>ZIZZI, ANGELA (53268)</p> <hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> <p>Trésorier adjoint</p>	<p>2024-08-29</p> <hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> <p>AN - MS - JR</p>				
<p>ZIZZI, ANGELA (53268)</p> <hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> <p>Trésorier adjoint</p>	<p>2024-08-29</p> <hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> <p>AN - MS - JR</p>							